

Projet de territoire de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime



Questionnaire de concertation des habitants

Du 25 février au 13 mars 2022

Un projet de territoire est un document prospectif et stratégique sur lequel la collectivité s'appuie pour définir les axes d'actions dans tous les domaines qui font la vie de notre territoire pour les années à venir. Il a pour objectif de fédérer le territoire avec les acteurs économiques, institutionnels et les habitants dans une démarche partagée.

Un projet de territoire est en cours d'élaboration par la Communauté de Communes avec l'aide de l'Adeupa (agence d'urbanisme Brest-Bretagne). Il sera le fruit du travail des élus du territoire en associant à la réflexion les acteurs et partenaires locaux, les habitants et les agents de collectivités.

La première étape en cours consiste à établir un état des lieux pour identifier les problématiques, les points forts et connaître les attentes des habitants.

Merci de nous y aider en complétant ce questionnaire (l'enquête est anonyme).

Avant de répondre, n'hésitez pas à consulter le diagnostic du territoire disponible ici : <https://www.comcom-crozon.com/la-communaute-de-communes/projet-de-territoire/>

Vous habitez.... *

- Argol
- Camaret-sur-mer
- Crozon
- Landévennec
- Lanvéoc
- Le Faou
- Pont-de-Buis lès Quimerc'h
- Roscanvel
- Rosnoën
- Telgruc-sur-mer

Votre âge *

- 15 - 24 ans
- 25 - 39 ans
- 40 - 54 ans
- 55 - 64 ans
- 65 ans et +

Votre situation professionnelle *

- En emploi
- En recherche d'emploi
- Retraité
- Etudiant, scolaire
- Sans activité

Votre catégorie socio-professionnelle *

- Agriculteurs
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Cadres
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers

Votre situation familiale *

- Vivant seul(e)
- En couple, sans enfant
- En couple, avec enfant
- Ménage monoparental

Selon vous, quelles sont les forces du territoire qu'il faut valoriser ? *

//

Selon vous, quelles sont les faiblesses du territoire sur lesquelles il conviendrait d'agir? *

//

A quoi êtes-vous attaché dans votre territoire? *



Qu'attendez-vous du projet territoire? *

Merci pour votre participation !

La deuxième étape (de mars à mai 2022) permettra d'établir une stratégie et de définir les grandes orientations, avec un nouveau questionnaire de concertation des habitants.

Enfin, le projet de territoire finalisé en juin 2022 comportera des actions à mettre en oeuvre dans les années à venir.

*Pour contacter l'auteur·rice de ce formulaire, [cliquez ici](#)
Ne communiquez aucun mot de passe via Framiforms.*